

Commune de LEREN



Révision de la carte communale

1.3 - Annexe au rapport de présentation: diagnostic agricole

Ech. 1:5000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 2015 approuvant la révision de la carte communale

Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Niveau des Communes - Rue Auguste Bonin - CS 80820 - 64300 LEREN
Téléphone 05 59 50 19 26 - Télécopie 05 59 54 59 47 - Mail : serviceurbanisme@agp44.fr

Indications réglementaires

- Secteur A**
secteur où les constructions ne sont pas autorisées à l'exception de l'adaptation, du remplacement, de la réparation, de la réfection, de la modernisation, de la mise aux normes des constructions existantes, des équipements nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
- Secteur B**
secteur où les constructions sont autorisées
- Secteur C**
secteur soumis à l'implantation d'activités, notamment celles incompatibles avec la proximité de l'habitat

Indications de contexte

- périmètre de redéploiement d'un bâtiment d'élevage ou d'une installation classée pour la protection de l'environnement ou soumise à autorisation au regard du statut départemental et au Code de l'environnement
- Epanchages déclarés
- Epanchages déclarés, non applicables en raison de la proximité du bâti

